ADDITIF A LA NOTE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons:

De <u>respecter les horaires d'entrées du matin</u> (8 h 50, fermeture des portes à 9 h), <u>de l'après-midi</u> (13 h 50, fermeture des portes à 14 h). Les grilles de l'école seront fermées à 9 h 05 et 14 h 05. *En cas de retard pour la maternelle, veuillez patienter devant l'entrée du gardien.*

Dans le cas d'un retard en élémentaire, il vous appartiendra de vous présenter à l'entrée côté gardien.

- Le préau, côté « entrée du gardien » est une salle polyvalente de travail, occupé par toutes les classes de l'école. De fait, vous ne devez en aucun cas traverser cet espace (sauf si vous y êtes autorisés) mais passer par la loge du gardien se trouvant sur votre droite.
- L'accès à la cour n'est pas autorisé aux parents.
- L'allée le long de l'école (côté maternelle) n'est pas un parking, <u>vous</u> ne devez pas y stationner.
- Pour les parents d'élémentaire, seule une autorisation du directeur ou du gardien se trouvant au portail, vous permet de franchir celui-ci.
- Réunions de rentrée sans présence des enfants :
 - o <u>Lundi 11 septembre à 18 h 00</u> : maternelle
 - o <u>Mardi 12 septembre à 18 h 00</u>: CPA, CPB, CP/CE1, CE1A et CE1B, CE2A et CE2B
 - o <u>Mardi 19 septembre à 18 h 00</u> : CE1/CE2, CM1A et B, CM2A et B et CM1/CM2.

Chaque réunion sera précédée d'une réunion collective présentée par Mr Maucuit.

<u>Pour le confort de tous, élèves, enseignants, parents, nous vous demandons de respecter ces quelques recommandations.</u>

Signature

ADDITIF A LA NOTE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons:

De <u>respecter les horaires d'entrées du matin</u> (8 h 50, fermeture des portes à 9 h), <u>de l'après-midi</u> (13 h 50, fermeture des portes à 14 h). Les grilles de l'école seront fermées à 9 h 05 et 14 h 05. *En cas de retard pour la maternelle, veuillez patienter devant l'entrée du gardien.*

Dans le cas d'un retard en élémentaire, il vous appartiendra de vous présenter à l'entrée côté gardien.

- Le préau, côté « entrée du gardien » est une salle polyvalente de travail, occupé par toutes les classes de l'école. De fait, vous ne devez en aucun cas traverser cet espace (sauf si vous y êtes autorisés) mais passer par la loge du gardien se trouvant sur votre droite.
- L'accès à la cour n'est pas autorisé aux parents.
- L'allée le long de l'école (côté maternelle) n'est pas un parking, <u>vous</u> ne devez pas y stationner.
- Pour les parents d'élémentaire, seule une autorisation du directeur ou du gardien se trouvant au portail, vous permet de franchir celui-ci.
- Réunions de rentrée sans présence des enfants :
 - o <u>Lundi 11 septembre à 18 h 00</u> : maternelle
 - o <u>Mardi 12 septembre à 18 h 00</u>: CPA, CPB, CP/CE1, CE1A et CE1B, CE2A et CE2B
 - o <u>Mardi 19 septembre à 18 h 00</u> : CE1/CE2, CM1A et B, CM2A et B et CM1/CM2.

Chaque réunion sera précédée d'une réunion collective présentée par Mr Maucuit.

<u>Pour le confort de tous, élèves, enseignants, parents, nous vous demandons de respecter ces quelques recommandations.</u>

Signature